

FICHE RESUME D'ETUDE

<p>Intitulé de l'étude :</p>	<p>Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born - 20 ans de réalisations 5 avril 1985 – 5 avril 2005</p>
<p>Résumé (FR) : Bilan de 20 années de travaux de réhabilitation de zones humides du Pays de Born réalisés par l'ACGELB, en collaboration avec les municipalités d'Aureilhan, Biscarrosse, Gastes, Mimizan, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet et la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes : sauvegarde, protection, aménagement de prairies humides, gestion de la qualité de l'eau, entretien naturel par mise en pacage de bétail (vaches, chevaux).</p> <p>Ces réhabilitations ont pour finalité de reconstituer un milieu naturel qui permette un retour d'oiseaux d'eau, notamment de gibier, et une meilleure conservation de végétaux rares.</p>	<p>Résumé (EN) : A review of 20 years of work carried out by the ACGELB to rehabilitate wetlands in the country of Born, in collaboration with the municipalities of Aureilhan, Biscarrosse, Gastes, Mimizan, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet and the Départemental Federation of Hunters of the Landes : conservation, protection, development of wet grassland, water quality management, natural maintenance by livestock grazing (cows, horses).</p> <p>These rehabilitations aim to reconstitute a natural environment that allows the return of water birds, especially game, and better conservation of rare plants.</p>
<p>Mots clés (FR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones humides - Lagunes - Chasseurs - Qualité de l'eau - Pacage 	<p>Mots-clés (EN) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wet aera - Lagoons - Hunters - Water quality - Grazing
<p>Référencement géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - référentiel administratif INSEE (commune, département, région) : - référentiels eaux (BDCARTHAGE, BDRHF, DCE) 	<p>Région : Nouvelle Aquitaine (75) Département : Landes (40) Communes : Aureilhan (40019), Biscarrosse (40046), Gastes (40108), Mimizan (40184), Parentis-en-Born (40217), Sainte-Eulalie-en-Born (40257), Sanguinet (40287)</p>
<p>N° d'identification (éventuellement attribué par le producteur de l'étude) :</p>	
<p>N° du dossier d'aide :</p>	240-40-1260
<p>Cote documentaire (affectée par le service documentation) :</p>	AD 33223
<p>Etude commandée par (maître d'ouvrage) :</p>	<p>Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born Route de Pontenx 40160 PARENTIS-EN-BORN Tél : 06 82 06 33 20 Site internet : http://acgelb.free.fr</p>
<p>Etude réalisée par (maître d'œuvre) :</p>	

	Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born Route de Pontenx 40160 PARENTIS-EN-BORN Tél : 06 82 06 33 20 Site internet : http://acgelb.free.fr
Contact technique pour cette étude (coordonnées : nom, prénom, tél., courriel) :	Angélique MASSON Tel : 05 59 80 79 20 E-mail : angelique.masson@eau-adour-garonne.fr Agence de l'eau Adour-Garonne Délégation Adour et côtiers 7 Passage de l'Europe BP 7503 64075 PAU Cedex
Organisme diffuseur de la notice bibliographique (base documentaire) :	Agence de l'eau Adour-Garonne 90 rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tel : 05 61 36 37 38 www.eau-adour-garonne.fr
Organisme diffuseur de l'étude :	Agence de l'eau Adour-Garonne 90 rue du Férétra CS 87801 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tel : 05 61 36 37 38 www.eau-adour-garonne.fr

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'AGENCE

Le rapport d'étude à fournir devra comprendre un résumé de l'étude selon le format ci-dessus. Une version électronique de ces documents sera également transmise à l'Agence selon les caractéristiques suivantes :

- Au minimum un fichier numérique (ou un cdrom) au format PDF du rapport définitif et de ses annexes,
- La fiche résumé (résumé si possible en version bilingue français et anglais) en format numérique,
- Une synthèse de l'étude au format numérique lorsque celle-ci est disponible, notamment dans le cas où l'étude n'est pas diffusable en ligne pour des raisons de confidentialité.

La version électronique de l'étude et de ses annexes éventuelles, sera constituée d'un ou de plusieurs fichiers organisés et explicitement nommés en fonction de leur contenu.

Les ou les fichiers seront fournis au format PDF en version web allégée (20 Mo au maximum recommandés)